



CLINIQUE
La Métairie
PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE



LIVRET D'ACCUEIL

CLINIQUE
La Métairie
PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE

La direction, le personnel médical, soignant, hôtelier, administratif et logistique
vous souhaitent la bienvenue et vous remercient de la confiance que vous leur témoignez.

Ce livret d'accueil, rédigé à votre intention, réunit tous les renseignements,
conseils et recommandations relatifs à votre séjour.

Sa lecture vous permettra de découvrir la Clinique La Métairie.
D'ores et déjà, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.



VOTRE ACCUEIL

Dès votre arrivée, vous serez dirigé.e dans votre service. Vous serez accueilli.e par l'équipe soignante, qui vous installera en chambre et vous informera des conditions de votre séjour.

Vous bénéficierez d'une évaluation par un membre de l'équipe qui déterminera avec vous les objectifs de votre séjour en fonction de vos besoins et de votre état de santé. Cette évaluation permettra d'établir un projet de soins personnalisé avec l'ensemble de l'équipe paramédicale.



Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INFORMATIONS IMPORTANTES

**Votre confort
et votre sécurité
sont notre priorité.**

Les règles à respecter

Le silence et le calme sont les garants d'un mieux-être pour chacun. Comme le précise le règlement intérieur, il vous est notamment demandé ainsi qu'à vos proches :

- de respecter les horaires des visites, des repas et des thérapies
- de ne fumer que dans les espaces autorisés à l'extérieur de la clinique
- de contrôler le niveau sonore de vos appareils de radio, de télévision, d'ordinateur et de Natel
- de porter une tenue décente en toute saison

Il est strictement interdit d'introduire dans la clinique des boissons alcoolisées, des substances illicites ou du CBD. Nous vous prions de respecter l'ensemble du personnel de la clinique, les autres patients ainsi que leurs visiteurs.

Les consignes de sécurité

Pour des raisons de sécurité, veuillez ne pas utiliser d'appareils électriques (bouilloire, prise multiple, fer à repasser, chauffage d'appoint...), d'appareils à gaz ou alcool, de bougies et d'encens.





Conduite à tenir en cas d'incendie

Un plan d'évacuation ainsi que des consignes de sécurité sont affichés dans les couloirs. En toute situation, il est important de rester calme et de suivre les indications du personnel formé à ce type d'incident.

Les visites

Elles sont autorisées, sauf en cas de restriction médicale, de 11h à 20h, en semaine et le week-end. Elles doivent respecter le calme et les temps de soins de chacun.

Les permissions de week-end

Elles sont exceptionnelles et à visée thérapeutique, dans le but de préparer le retour à domicile. Elles sont à soumettre au médecin psychiatre du service et limitées à moins de 24 heures.

Les soirées à thème

Des soirées d'animation à thème vous seront proposées dans le salon principal du bâtiment du Centre.

Les dégradations

Le patient est tenu responsable de la détérioration du matériel et des locaux de la clinique, il devra en assumer les frais.

Gestion environnementale

La clinique a mis en place une politique de gestion des déchets et met à votre disposition des paniers dans les pièces communes pour recycler le papier. D'autres filières de recyclage existent ; n'hésitez pas à amener les déchets (aluminium, PET, fer blanc ou verre) à nos collaborateurs.

VOS DROITS

L'établissement est attaché au respect des droits des patients tels qu'ils sont définis par la loi cantonale sur la santé publique.

Les modalités d'accès au dossier médical

Les informations nécessaires à assurer vos soins sont regroupées au sein d'un dossier médical personnalisé et protégé par le secret médical. Sur votre demande écrite et selon l'article 24 de la loi cantonale sur la Santé Publique, vous pouvez avoir accès à ce dossier. Le patient a le droit de consulter son dossier et de s'en faire expliquer la signification. Il peut s'en faire remettre en principe gratuitement les pièces et peut les transmettre au professionnel de la santé de son choix.

Les directives anticipées

Toute personne a le droit de formuler des directives anticipées pour spécifier le type de soins qu'elle aimerait recevoir ou non, au cas où elle ne serait plus en mesure d'exprimer sa volonté. Elle peut aussi désigner une personne, un représentant thérapeutique, chargé de se prononcer à sa place sur le choix des soins à lui prodiguer dans les situations où elle ne pourrait plus s'exprimer.

Lors de votre admission, le médecin vous demandera systématiquement si vous avez rédigé de telles directives. Celles-ci doivent être écrites, datées et signées de votre part.

Personne à prévenir

Toute personne majeure hospitalisée peut nommer une personne à prévenir (voir la brochure «Droits des patients» - Droit à être accompagné).

Cette personne aura pour rôle, si vous le souhaitez :

- d'être consultée au cas où vous seriez hors d'état d'exprimer votre volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin
- de vous accompagner dans vos démarches et d'assister aux entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions.

L'anonymat

Lors de votre admission, vous pouvez demander à ce que l'anonymat de votre présence soit respecté. Par souci de respect d'intimité du patient, il est interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer dans l'enceinte de la clinique.

La douleur

Les équipes soignantes s'engagent à prendre en charge votre douleur et à vous donner toutes les informations utiles. La douleur n'est pas une fatalité, elle se prévient et se traite.

La commission de gestion des plaintes

Elle a pour vocation de recueillir et analyser vos éventuelles plaintes liées à l'activité de l'établissement.

La protection des données

Nous relevons, collectons, traitons et enregistrons toutes les données que vous mettez à notre disposition et qui sont nécessaires à votre prise en charge. Ces données sont regroupées dans un logiciel de dossier patient informatisé hébergé en Suisse. Une Fiche d'Information Patient vous a été remise en ce sens lors de votre admission.

Mesure de protection juridique

Une brochure plus complète sur les droits du patient est disponible au sein de l'établissement.



VOTRE DÉPART

**Le jour et l'heure
de sortie sont
fixés en fonction
du contrat de soins
passé avec
votre médecin.**

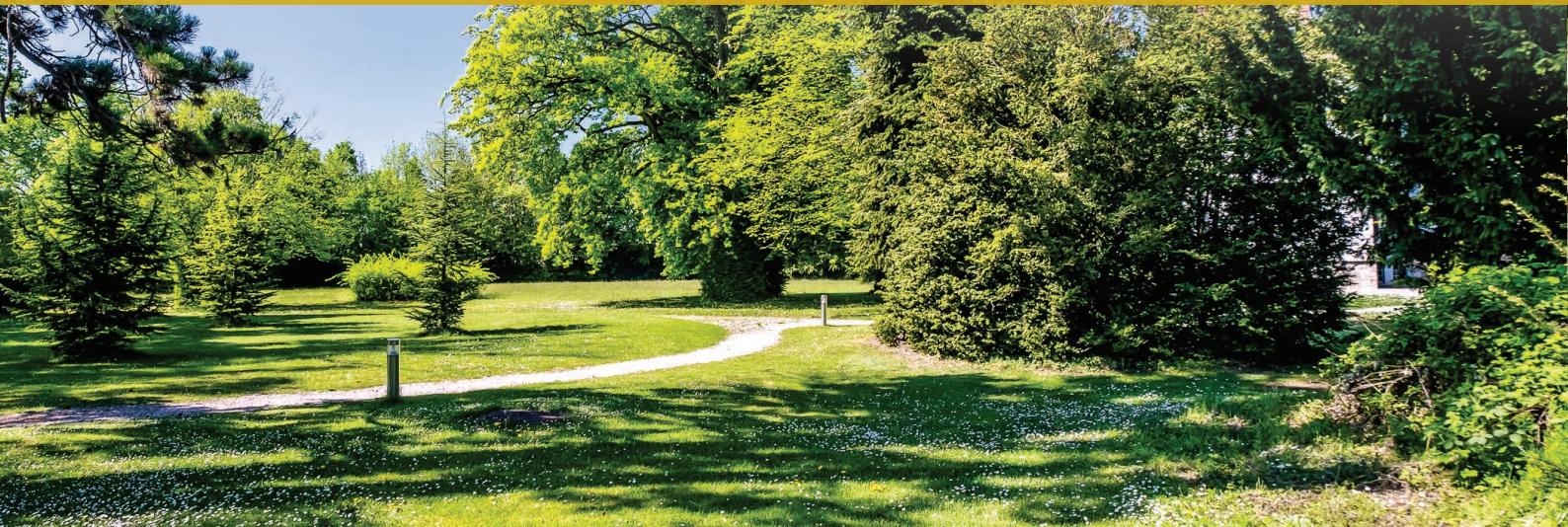
Les formalités de sortie

Elles se font le matin du jour de votre départ. Vous devez libérer votre chambre pour 11h, tout en pouvant bénéficier des activités thérapeutiques de la journée.

N'oubliez pas de signer votre fiche de sortie le jour de votre départ.

Votre avis compte pour nous

L'amélioration de la qualité des soins, de l'accueil et des services est notre préoccupation constante. Un formulaire est disponible dans votre unité pour nous faire part de vos remarques et suggestions. Celles-ci nous aideront dans notre démarche d'amélioration continue de la qualité des soins.





Départ contre avis médical

Quitter la clinique en tout temps fait partie de vos droits. Si malgré les informations médicales reçues, vous maintenez votre décision, il vous sera demandé de signer une décharge. Les situations d'incapacité de discernement restent réservées.

Votre rapport de sortie

Il est envoyé au médecin que vous désignerez durant l'hospitalisation.

Conditions assécurologiques

Les assureurs garantissent la couverture de votre séjour tant que cela est justifié sur le plan médical. Si ces conditions n'étaient plus remplies, les frais de séjour seront à votre charge.

ABÉCÉDAIRE

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter la réception, de 7h30 à 20h en semaine et de 9h à 19h les week-ends et jours fériés.

Courrier

Vous pouvez envoyer et recevoir du courrier. Il est distribué chaque jour par le personnel.

Kiosque

Le kiosque est situé à la réception. Vous y trouverez des articles de toilette et de première nécessité, des confiseries, des cartes postales, des journaux et revues.

Menu

Il est affiché dans tous les services ainsi qu'à la réception. Pour tout changement de menu, veuillez vous adresser au service infirmier.

Repas

Les repas, y compris le déjeuner, sont pris au restaurant selon les horaires affichés dans les services. Une tenue décente est exigée.

Salon de coiffure

Un salon de coiffure est à votre disposition à l'entrée du spa. Les rendez-vous sont à prendre auprès de la réception.



Téléphone dans votre chambre

Vous disposez d'une ligne directe dont le numéro vous sera communiqué lors de votre admission. Pour appeler l'extérieur, il vous suffit de composer le 0 sous réserve d'une ouverture de ligne auprès de la réception.

Téléphone portable

Pour votre tranquillité et celle des autres patients, l'usage du téléphone portable est interdit pendant les heures de repas et les activités.

Télévision

Pour l'installation, veuillez faire la demande à la réception.

Transports

Les horaires de train et de bus sont à votre disposition à la réception.

Wifi

Le Wifi est disponible sur tout le site. Les renseignements sont à prendre auprès de la réception.



PLAN DE SITUATION

1 Bâtiment central

Service du Jura, du Centre et du Léman
Réception, accueil
Salons
Salle à manger

2 Le Chalet

3 Service la Prairie

4 Hôpital de jour

Centre ambulatoire
Salle de conférence
Salle de sport
Activités paramédicales
Spa - Espace bien-être
Salon de coiffure

